



PROGRAMME :	ÉLECTRICITÉ - ANNÉE 1 (DEP I)
CODE DE COURS :	5295
NOMBRE D'HEURES DE FORMATION :	1800

FRAIS À ACQUITTER OBLIGATOIREMENT LORS DE LA JOURNÉE D'ACCUEIL

QTÉ	DESCRIPTION	MONTANT
MODULES		
1	283401 Métier et formation	9 \$
1	283433 Croquis et schémas	18 \$
1	283445 Outillage	11 \$
1	283453 Manutention de matériel	13 \$
1	283494 Transformateurs triphasés	17 \$
1	283506 Branchement électrique	16 \$
1	- Documents de formation et photocopies	55 \$
		Sous-total 139 \$
1	*** Dépôt remboursable en fin de formation pour l'emprunt d'outils	50 \$
1	Frais pour l'émission de la carte ASP construction (non chargés sur preuve de détention de la carte) (Les prix sont sujets à changement sans préavis)	50 \$
ÉLÈVE DE MOINS DE 18 ANS AU 30 JUIN 2020		Total 239 \$
Offre de services complémentaires non financée par le MEES (Montant applicable si 18 ans et plus au 30 juin 2020)		140 \$
ÉLÈVE DE 18 ANS ET PLUS AU 30 JUIN 2020		Total 379 \$

MATÉRIEL OBLIGATOIRE À SE PROCURER

**Avant de procéder à vos achats, des précisions vous seront données à la 1re journée de formation.
Exception : CADENAS POUR CASIER à avoir en sa possession lors de la 1re journée de formation.**

1	Cadenas pour casier	
1	Bottes de sécurité de cuir avec tige de 8 po ou 20 cm	 
1	* Cadenas de cadénassage	
1	* Chapeau de sécurité	
1	** Gants de travail (paire) anti coupure (style "BBH 051254")	
2	Gilets t-shirt bleus Qualitech	
1	* Lunettes de sécurité	
1	** Pantalon (style "Big Bill marine #1900" ou "Mark's 100% coton 8.75 onces")	

* Ces articles peuvent être prêtés à l'élève pour la durée de la formation par le CFP Qualitech.
Des frais peuvent s'appliquer advenant le bris ou la perte de matériel prêté.

** Les marques sont seulement à titre d'exemples et toute autre marque équivalente peut être achetée par l'élève ou le parent.

*** Des frais peuvent s'appliquer advenant le bris ou la perte de matériel prêté.

N. B. : Les services et les fournitures scolaires non reçus ou non utilisés sont remboursables au plus tard le 30 juin de l'année de l'abandon. L'élève doit se présenter au bureau administratif pour en faire la demande, le cas échéant.

PROGRAMME :	ÉLECTRICITÉ - ANNÉE 2 (DEP II)
CODE DE COURS :	5295
NOMBRE D'HEURES DE FORMATION :	1800

FRAIS À ACQUITTER OBLIGATOIREMENT AU DÉBUT DE LA 2^E ANNÉE DE FORMATION

QTÉ	DESCRIPTION	MONTANT
MODULES		
1	283555 Câblage de communication	20 \$
1	283586 Machines rotatives	25 \$
1	283622 Préparation au marché du travail	16 \$
1	- Documents de formation et photocopies	70 \$
<i>(Les prix sont sujets à changement sans préavis)</i>		
ÉLÈVE DE MOINS DE 18 ANS AU 30 JUIN 2020		Total 131 \$
Offre de services complémentaires non financés par le MEES <i>(Montant applicable si 18 ans et plus au 30 juin 2020)</i>		140 \$
ÉLÈVE DE 18 ANS ET PLUS AU 30 JUIN 2020		Total 271 \$

N. B. : Les services et les fournitures scolaires non reçus ou non utilisés sont remboursables au plus tard le 30 juin de l'année de l'abandon. L'élève doit se présenter au bureau administratif pour en faire la demande, le cas échéant.